# LE RAVETON

LE JOURNAL OFFICIEL DE VARREDDES

Avril 2024

# EDITO//SOMMAIRE

## VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS

Avril est le mois du bilan financier de la commune. Nous terminons avec un compte administratif positif, les efforts sur chaque ligne comptable nous donne ce bilan.

Un exemple : l'économie sur l'énergie grâce à l'extinction de l'éclairage publique de 2h à 5h a permis de faire une économie de 6 100 € alors que cette année l'énergie a augmenté de 16%.

La commune a encore une fois des finances saines et celles-ci sont soulignées par les services de l'état.

Nous construisons avec les diverses commissions le budget pour cette année. Je vais demander au conseil municipal de voter une nouvelle fois pour une non- augmentation de la taxe foncière pour la part communale.

Nous allons continuer à provisionner nos investissements sur nos 3 grands projets : parcours de vitalité, extension de la Mairie, rénovation de la salle Polyvalente. Le début des travaux tarde car nous sommes toujours en attente des accords de subvention du conseil régional. Il vaut mieux attendre et bénéficier de subvention. Chaque euro est important sur de tels projets.

Pour cette année un **axe majeur va être mis en place : la sécurité routière**.

## SOMMAIRE


La Mairie communique ..... 4
Actualité & Reportages ..... 12
Associations & Animations ..... 14
Enfance & jeunesse ..... 20
Notre histoire ..... 21
Temps libre ..... 24
Infos pratiques ..... 25

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

En accord avec les services du département, puisque notre commune est majoritairement traversée par des routes départementales, nous allons instaurer des zones de vitesse à 30, installer des coussins berlinois, modifier le mode de stationnement rue d'Orsoy, modifier le carrefour rue Moreau Duchesne, Petite Rue, Rue d'Orsoy. Ce projet sera mis en place avant cet été.

J'espère qu'avec ce dispositif cela va faire changer les attitudes des chauffeurs inconscients qui prennent par leur comportement des risques pour autrui et ainsi, répondre aux attentes de nos Ravetons, Ravetonnes.

Un dossier pour renforcer la vidéo protection est en marche.

Un renforcement de la Police Intercommunale sur notre territoire est mis en place via les vacations avec plus de fréquence. Je regrette toujours d'être dans l'obligation de faire appel à la verbalisation plutôt qu'à la pédagogie mais malheureusement les incivilités sont croissantes.

En parallèle, nous continuons à soutenir financièrement nos associations : le maillon essentiel pour le bien vivre ensemble. Je souligne la qualité de leurs prestations remarquables et leurs implications pour la commune.

Le maintien financier pour nos écoles sans restriction budgétaire, malgré les hausses tarifaires dû à l'inflation.

Avant le début de l'été, la commission bien être et santé et Cadre de Vie va avec le partenariat du SMITOM, mettre en place un composteur partagé. Une réunion d'information sera faite.

Pour la rentrée, la restauration scolaire sera munie d'un équipement pour les bios déchets.

Enfin voici quelques projets pour la fin de l'année :
- Nous allons avec la participation du SDESM changer l'éclairage de la rue Victor Clairet et Moreau Duchesne.
- La communication va être renforcée avec l'application Panneau Pocket.
- Un investissement de columbarium est nécessaire puisque saturé.

Voici les grandes lignes budgétaires pour les projets de cette année.

Bien à vous
Francis MESSANT

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :
· CROUTEAU Camille le 25 février 2024

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de :
· Dieux Jean-Louis/BONIFACE Roselyne le 10 février 2024

## UNE RÉSERVE D'EAU AU MOULIN

Dans le cadre de la défense contre les incendies, la mairie a installé une réserve d'eau réglementaire de 120m3 pour protéger les habitations du moulin, les vestiaires du terrain de football et assurer la sécurité lors des festivités qui se déroule sur le stade (notamment lors du feu d'artifice).
Le coût de cette réserve incendie est de 17846 euros.
La commune a obtenu 8003 euros de subvention.
Il est reste donc à charge 9843,83 euros pour Varreddes.

## BALAYAGE DES RUES

18/30 Avril 2024

# ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024 EN FRANCE : ALLONS VOTER !

Le 9 juin 2024, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen. Une assemblée qui façonne notre vie quotidienne bien plus qu'il n'y paraît.
Ce qu'il faut savoir :
Vous devez être **inscrit sur les listes électorales avant le 3 mai 2024** pour pouvoir voter aux élections européennes. **Vérifiez votre inscription !**
Pensez à établir une procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J.
Le scrutin se joue en un seul tour **dimanche 9 juin 2024**.
Les élections européennes en France en 3 points :
Quand ? Dimanche 9 Juin 2024
Qui ? 81 représentants pour la France
Comment ? Suffrage universel direct (un tour)

Au total, les quelque **450 millions de citoyens européens des 27 États membres** de l'Union européenne (UE) éliront 720 représentants, communément appelés « eurodéputés ». Ce dixième scrutin européen se déroulera du 6 au 9 juin 2024 suivant les pays.

**Le Parlement européen en quatre questions**

**Qu'est-ce que le Parlement européen ?**

**REPRÉSENTANTS.** Le Parlement européen est **l'organe parlementaire** de l'Union européenne élu au **suffrage universel direct**.
Il est actuellement composé de **705 représentants**, et en comptera **720 après le scrutin du mois de juin 2024.**
**Chaque État membre élit ses députés au Parlement européen tous les cinq ans.**

**RÉPARTITITION.** La **répartition des sièges** dépend de la population de chaque pays. L'Allemagne, le pays le plus peuplé, compte **96 « eurodéputés »**. Les États les moins peuplés, Chypre, Luxembourg et Malte, ont **6 représentants chacun.**
**Au scrutin de juin 2024, la France va gagner 2 représentants** par rapport aux dernières élections. **Son contingent d'élus passe donc de 79 à 81.**

**Comment fonctionne le Parlement européen ?**

**COMMISSIONS.** Les représentants européens appartiennent à des **commissions parlementaires thématiques**, qui se réunissent à Bruxelles. Elles couvrent les **sujets majeurs sur lesquels le Parlement légifère** : environnement, immigration, protection des consommateurs, droits des femmes, éducation,transport,budgets… C'est en leur sein que sont élaborées dans le détail les **politiques européennes**.

**PLÉNIÈRE.** Les représentants se réunissent tous les mois (sauf en août) en assemblée plénière à **Strasbourg, siège du Parlement européen.** Des sessions plénières additionnelles se déroulent ponctuellement à **Bruxelles**.
Le Secrétariat et tous les services « support » sont, eux, situés à **Luxembourg**.

**GROUPES POLITIQUES.** Les représentants siègent au sein de groupes politiques qui ne sont pas organisés par nationalité mais en **fonction de leurs affinités politiques**. Chaque groupe politique doit compter **au moins 23 élus**.

Ces derniers **ne peuvent provenir d'un seul et même pays**. Les 23 représentants doivent être issus d'au moins **un quart des États membres**. Il est aussi possible d'être « non-inscrit », en n'appartenant à aucun groupe politique.

**Quels sont les pouvoirs du Parlement européen ?**
- Le Parlement européen est le seul organe de l'Union européenne élu **au suffrage universel**. Il peut donc pour cela être considéré comme **« la voix des citoyens »**.
- Le Parlement européen agit en tant que **colégislateur** : il partage avec le Conseil de l'Union européenne **le pouvoir d'adopter et de modifier les propositions législatives. La grande majorité des textes législatifs européens** est adoptée conjointement par le Parlement et le Conseil de l'Union européenne.
- Les représentants travaillent sur les **propositions législatives de la Commission européenne** en commissions parlementaires et en sessions plénières. C'est pendant **les assemblées plénières que se déroulent les votes**.
- Une fois définitivement adopté, le texte est publié au Journal officiel de l'Union européenne. **Il est ensuite, suivant les cas, appliqué directement ou transposé** par chaque État dans sa législation.
- Le Parlement européen valide aussi **tous les élargissements de l'Union européenne et les accords commerciaux ou internationaux avec des pays tiers.**
- Le Parlement européen a également **des compétences budgétaires** : il statue, avec le Conseil de l'Union européenne, sur l'ensemble du budget annuel de l'Union.
- Le Parlement européen a un important pouvoir de **contrôle**, à la fois de l'utili-

sation du **budget européen** mais aussi de la **mise en œuvre** des législations et accords au sein de l'Union européenne.
- Enfin, il a aussi un **rôle de contrôle de l'exécutif**. Le Parlement européen **approuve la composition de la Commission européenne**. Il contrôle également le travail de la Commission européenne et des autres organes de l'Union européenne.

**Comment voter aux élections européennes en 2024 ?**

**Qui vote ?**
Les **citoyens des 27 États membres** ont le droit de voter aux élections européennes.
Ils doivent pour cela **remplir des conditions variables** suivant leurs pays d'origine et de résidence.
Les **« eurodéputés » français** peuvent donc être élus par des citoyens français résidant en France ou à l'étranger et des ressortissants d'États membres vivant en France, sous conditions.

**Comment voter ?**
En France, pour **voter aux élections européennes**, il faut :
- être **Français** (ou ressortissant d'un État membre de l'UE résidant en France sous certaines conditions),
- être âgé d'au moins **18 ans**,
- disposer de ses **droits civiques**,
- être **inscrit sur les listes** électorales.

**Bon à savoir - Inscriptions**
Les Français ayant récemment atteint l'âge de 18 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales (à condition d'avoir fait au préalable leur recensement citoyen auprès de leur mairie à partir de leurs 16 ans).

**Pourquoi voter ?**
L'élection européenne se joue **en un seul tour**. Après le 9 juin, il sera trop tard pour faire entendre sa voix.

**Pourquoi voter aux élections européennes ?**

Les représentants au Parlement européen sont élus pour les **cinq prochaines années.** Voter, c'est avoir la possibilité de s'exprimer.

C'est participer au choix des femmes et des hommes qui prendront des décisions importantes pour notre quotidien.

**Voter est un droit fondamental.** Le vote est le **fondement de la légitimité** des élus. Il est même obligatoire dans certains États membres ! **Exercer son droit de vote, c'est renforcer la démocratie.**

**Bon à savoir - Procurations**
Pour les seules élections européennes, les électeurs disposant de l'identité numérique certifiée de France Identité pourront établir leur procuration en ligne de manière complètement dématérialisée. Pour tous les autres électeurs, il reste indispensable de se déplacer en commissariat ou brigade de gendarmerie pour faire valider sa demande de procuration, qui peut être établie en ligne, en prouvant son identité.
Plus d'informations :
Élections européennes 2024 en France : allons voter ! | info.gouv.fr (gouvernement.fr)

# FRANCE SERVICES - MEAUX - AROBASE LA MAISON DU NUMÉRIQUE

La maison du numérique est un lieu d'accès au public proposé par la régie du Pays de Meaux, qui a pour but de lutter contre la fracture numérique et d'accroître l'inclusion numérique.

En 2021, la Maison du Numérique a été labellisée France Services.

Deux conseillères France Services et un conseiller numérique accompagnent les usagers de la CAPM dans leurs démarches administratives en ligne, et leur proposent différents types d'ateliers et de service en lien avec le numérique.

**Horaires**
- Du Lundi au Mardi : de 09h00 à 12h30 de 13h30 à 17h00
- Le Mercredi : de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 17h00
- Le Jeudi : de 09h00 à 12h30 de 13h30 à 17h00
- Le Vendredi : de 09h00 à 12h30 de 13h30 à 16h30

Prise de rendez-vous nécessaire pour tout accompagnement numérique de vos démarches administratives.

**Lieu**
Bâtiment 6A 30 Boulevard du Chevalier-Bayard 77100 Meaux France

**Contacts**
Site web : https://www.france-services.gouv.fr
Adresse email : maisondunumerique@regie-meaux.com
Téléphone : 01 60 09 65 85
Une salle informatique libre services est à votre disposition. Vous avez la possibilité d'utiliser un casque audio, ainsi qu'une webcam, sur demande. Vous pouvez également accéder à un espace de confidentialité pour les visio-conférences.

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## VOTRE COMMUNE S'ASSOCIE AU SDESM ET À ECOCHARGE77 POUR DÉVELOPPER LA MOBILITÉ PROPRE

La transition vers la mobilité électrique est une étape essentielle pour réduire notre impact sur l'environnement, diminuer les nuisances sonores en ville et maîtriser nos dépenses liées aux carburants fossiles.
C'est pourquoi votre commune s'est engagée aux côtés du SDESM et de son réseau public Ecocharge77 pour faciliter l'accès à la recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables.
D'ici à la fin Avril, vous pouvez profiter de nouvelles bornes de recharge, accessibles à tous :
Emplacement 1 : Devant la salle polyvalente :
Borne 18kW AC/DC permettant la recharge en moins de 3h en moyenne
Borne rapide de 60/100 kW DC permettant la recharge en moins d'une heure pour les véhicules compatibles

Emplacement 2 : Sur le parking à côté de l'EHPAD Rue Victor Clairet :
Borne 18kW AC/DC permettant la recharge en moins de 3h en moyenne
Borne rapide de 60/100 kW DC permettant la recharge en moins d'une heure pour les véhicules compatibles

Pour vous permettre de bénéficier du service, plusieurs moyens d'accès sont possibles :
Créer un compte sur le site https://ecocharge77.fr et commander un badge
Installer l'application Ecocharge77 sur Android et IOS et lancer une charge avec son smartphone
Utiliser sa carte bleue avec paiement sans contact sur les bornes compatibles (indiqué sur la face avant des bornes)
Pour consulter les tarifs en vigueur, consultez le site web d'Ecocharge77 : https://ecocharge77.fr/tarifs/
Pour toutes questions, vous pouvez suivre Ecocharge77 sur X (ex-twitter) ou contacter le service usagers au 01 87 52 13 19
Bonnes recharges à tous !

Avec le soutien financier de :

# ENQUÊTE STATISTIQUE NATIONALE : C'EST QUOI ?

Vous avez peut être été contacté par mail ou courrier au sujet d'une enquête statistique sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité.

Pour répondre à de nombreuses questions qui animent le débat public, **le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure** réalise à partir du 14 février 2024 **la 3ème enquête statistique sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité** auprès des personnes âgées de 18 ans et plus en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe et La Réunion.

Interroger directement les habitants sur la façon dont ils perçoivent leur cadre de vie et sur les faits de délinquance qu'ils ont pu subir est essentiel pour évaluer la qualité de leur environnement et l'insécurité ressentie sur le territoire. **L'objectif de cette enquête est de permettre d'établir des diagnostics qualitatifs et quantitatifs précis en matière de sécurité intérieure, à la fois à l'échelon local et national.** Les conclusions issues de l'enquête permettront d'adapter l'action des pouvoirs publics pour **mieux protéger la population et mieux prendre en charge les victimes.**

Afin de refléter fidèlement la diversité des situations vécues sur le territoire, un échantillon représentatif de la population française a été constitué aléatoirement par l'Insee. Il est indispensable que toutes les personnes sélectionnées participent à l'enquête. Si vous êtes l'une d'entre elles, **vous pouvez répondre au questionnaire en ligne.**

L'enquête sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité est une enquête, **à caractère obligatoire, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique** par le Conseil national de l'information statistique (Cnis). La collecte de l'enquête a été confiée à Ipsos par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.

Vous trouvez plus amples renseignement sur le site internet : www.enquetevrs.fr

Un service d'assistance dédié est également disponible pour les enquêtés.

CAP DEV' DESTINATION ENGAGEMENTS VERTUEUX

smitom

Financé par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADEME

Comité des fêtes
de
VARREDDES

***Du 31 mai au 3 juin 2024***

# Fête Foraine

Manèges
Pêche aux canards
Stand de tir
....

***Samedi 1 juin***
***Retraite aux Flambeaux et Défilé Costumé – Thème : DISCO !!***

***Dimanche 2 juin***
***Pique-Nique ouvert à tout le monde !!***
***Parcours recherche photos et Jeux conviviaux-structures gonflables***

**Pour s'amuser tous ensemble !!!**
**Et un lâcher de Ballons !!**

***Programme du Week-End de Fête !!***

***Samedi 1 juin***

***Retraite aux Flambeaux et Défilé Costumé –***

***Thème : DISCO !!***

**Vous pouvez participer et même faire votre propre « char »**
**en utilisant des vélos, des brouettes, des remorques, ...**
**N'hésitez pas à vous joindre à nous !!!!**

**Départ de l'école élémentaire vers 21h30**
**pour nous rendre au terrain de football afin d'assister au feu d'artifice.**
**Nous reviendrons ensuite en cortège sur la fête foraine**

**1 bâton de lampion rendu (entier / non cassé) à notre retour sur la fête**
**=**
**1 ticket de manège offert !!**
**Et tout enfant déguisé recevra en plus 1 ticket de manège !**

***Dimanche 2 juin***

***Pique-Nique – Parcours recherche photos – Jeux conviviaux –***
***Structures gonflables - Et animation musicale !***

PROGRAMME

**Dès 11h : Parcours « recherche photos » dans les rues de VARREDDES !!**

**Puis, Pique-nique libre, rejoignez-nous à partir de 12h avec vos glacières…**
**dans le parc derrière la Salle des Fêtes (barbecue interdit)**

**Ensuite, à partir de 13h30 : Tournoi sur structures gonflables et jeux conviviaux (tir à la corde – jeux du serveurs – course en sac, etc.…)**
**Inscriptions sur place**

**Et pour finir à 17h-17h30, lâcher de ballons.**
**Les cartes seront en vente le samedi soir lors de la distribution des lampions et tout l'après-midi derrière la salle des fêtes de 13h à 17h.**

**Alors venez nombreux !! Et amusez-vous !**

# Comité des Fêtes de Varreddes

**Varreddoises et Varreddois, nous aurions besoin de vous afin d'organiser une soirée à thème en octobre.**

Pour cela nous vous proposons ci-dessous un petit questionnaire afin de connaître vos attentes pour ce type d'animation.
Votre réponse est souhaitée avant le samedi 20 avril, soit déposées en Mairie, à l'attention du Comité des fêtes, soit nous les transmettre (photos des réponses) par mail à comitedesfetes.varreddes@gmail.com

En vous remerciant pour vos retours !!

***Q1 : Dans quel type de soirée seriez-vous prêt à venir vous amuser ?***

- Soirée dansante
- Soirée karaoké
- Soirée jeux
- Soirée cinéma

***Q2 : Si vous avez choisi une soirée dansante, souhaitez-vous avoir*** **:**

- Un DJ
- Un animateur de soirée (ex = jeux, quizz musical, participation du public, etc.…)
- Un orchestre
- Un spectacle visuel (ex = danse, magie, chanteur, etc....)

***Q3 : Si vous avez choisi une soirée jeux, quel serait vos attentes :***

- Jeux société
- Jeux vidéo
- Escape Game, chasse aux trésors, casse-tête
- Jeux anciens ou de fête foraine
- Autres, merci de préciser : ..... ……

***Q4 : Avec quel type de restauration ?***

- Buffet froid
- Plats chaud
- Chacun amène son "pique-nique"
- Sans repas

***Q5 : Ouel serait le montant que vous seriez prêt à payer pour votre entrée ?***

- 10€
- 20€
- 30€

***Q6 : Seriez-vous plus pour un :***

- Samedi soir
- Dimanche après-midi

# ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

RK DANSE
PRÉSENTE
ALORS
ON JOUE ?
26 MAI 2024 - 17 H
THEATRE DU LUXEMBOURG À MEAUX
CHORÉGRAPHIES ET MISE EN SCÈNE KLESA ROSI
TARIFS
0-3 ANS GRATUIT
4 À 10 ANS 10€
+11 ANS ET ADULTE 15€
BILLETTERIE
WWW.RKDANSE.COM

# LA BILLETTERIE EST OUVERTE !

La billetterie pour notre spectacle du **dimanche 26 mai 2024 à 17h00** intitulé «Alors, on joue ?» est ouverte

Venez nombreux applaudir nos danseurs et danseuses dans un spectacle qui promet d'être grandiose comme chaque année.

Vous pourrez acheter vos places sur notre site internet

www.rkdanse.com

Scannez le QR code sur notre affiche pour accéder à la billetterie.

Les places ne sont pas numérotées car le placement est libre dans la salle.

TARIFS:

0-3ans gratuit assis sur vos genoux

4 à 10 ans : 10€

11 ans et plus 15€

Nous vous attendons nombreux.

Loto enfants
de l'Amicale des écoles
SAMEDI 27 AVRIL
Salle polyvalente
de Varreddes
RÉSERVÉ AUX
-12 ANS
Programme
14h : Ouverture des portes
14h30 : Début des jeux
Nombreux lots à gagner !
3€ le carton
10€ les 4 cartons
Vente de boissons,
gâteaux et crêpes
Enveloppe
surprise 2 €
Réservation au 06 74 93 43 86
Ou par email
amicaledesecoles.varreddes@gmail.com

# Les coutumes de Pâques.

Quelques dates-clés de la religion catholique :

Mardi Gras : cette année, c'était le 13 février. Dernier jour où on a le droit de manger "gras", c'est-à-dire notamment de la viande.

Mercredi des Cendres : le lendemain, 14 février. Premier jour du Carême. Le Christ se retire dans le désert où il médite, prie et entame le jeûne. Le Carême dure 40 jours. Les catholiques doivent beaucoup prier et manger "maigre" (pas de viande, ni produits animaux (laitages, œufs…), ni alcool. Le poisson et les fruits de mer sont autorisés.

Dimanche des Rameaux : le dimanche précédent celui de Pâques et la Semaine Sainte. Cette année, le 24 mars. On fête le retour du Christ à Jérusalem, accueilli par une foule brandissant des rameaux.

Jeudi Saint : Fin du Carême. Le Christ réunit ses apôtres autour d'un repas : la Cène. Il y instaure le rite de la Communion catholique.

Vendredi Saint : Arrestation, jugement et exécution du Christ condamné à être crucifié. Jour de deuil et de jeûne pour les catholiques.

Dimanche de Pâques : Cette année, le 31 mars. Le Christ ressuscite d'entre les morts. C'est une grande fête pour les catholiques.

Les Roulées de Pâques :

Vers la fin des années 1960, début des années 1970, alors que j'étais enfant, cette coutume existait encore à Varreddes. Le Jeudi Saint, c'est-à-dire le jeudi qui précède le dimanche de Pâques, en signe de deuil, les cloches s'exilent à Rome. Du coup, le clocher n'égrène plus les heures et demi-heures et n'annoncent plus les offices, l'Angélus, Midi… Autrefois, les Ravetons n'avaient donc plus de repères temporels car ils ne possédaient pas tous une montre… Alors, dès le jeudi midi, les Enfants de Chœur (j'en faisais partie) faisaient le tour du village avec leurs tarclets qu'ils agitaient, chantant à tue-tête "V'là l'Angélus qui sonne",

Le tarclet de Patrick Radziszewski (j'ai égaré le mien...). En l'agitant, le marteau tapait de chaque côté sur la planche. Nous arrivions facilement à lui donner une rythmique qui allait avec la phrase à chanter. "V'là l'Angélus qui sonne" !!!

ou V'là Midi qui sonne" ou encore "Messe à 7 heures" (sous-entendu du soir). Ça tombait bien, à l'époque, nous étions toujours en vacances scolaires. Nos tarclets étaient fabriqués artisanalement par les menuisiers du village ; Jacques Clément et René Lelong mettaient un point d'honneur à ce que nous en soyons tous munis en temps et en heure. Nous faisions ainsi le tour du village entre trois et quatre fois par jour et ce, jusqu'au samedi midi. Contrairement à d'autres villages, comme Monthyon par exemple, nous n'annoncions pas les heures. D'ailleurs, les Monthyonnais n'avaient pas de tarclets, mais des crécelles… Cette coutume est très ancienne, mon père avant moi et même mes grands-parents ont, eux aussi, "tarclé" lorsqu'ils étaient Enfants de Cœur. Ils "défilaient en surplis", dans leurs habits d'Enfants de Chœur alors que nous, à notre époque, restions "en civil". On les appelait quelquefois les "Chanteriots" car eux aussi chantaient dans les rues.

Le samedi après-midi, munis de paniers à salade, de paniers d'osier et de tirelires, nous allions de porte en porte pour "ramasser nos roulées de Pâques". C'était la récompense. les Ravetonnes nous donnaient des friandises, quelques pièces de monnaie, ou des œufs frais dont on ne savait trop que faire. Heureusement, certaines habitantes nous en achetaient une douzaine. Mais il y avait aussi quelquefois un petit désagrément : certaines personnes voulaient qu'on chante "la Chanson". Mais nous ne la connaissions pas, Monsieur le Curé ne nous l'avait pas apprise, mais elles, elles s'en souvenaient et essayaient de nous l'apprendre... A la fin de notre tournée, nous nous rendions au presbytère et nous nous partagions notre butin. Monsieur le Curé, débonnaire, arbitrait les partages afin que personne ne soit lésé. Il nous laissait l'intégralité de nos "roulées".

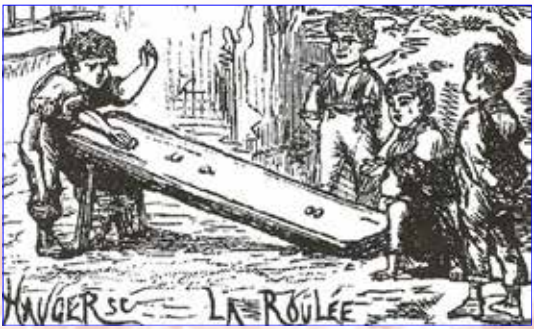


Illustration du jeu de la Roulée. Extrait du livre "Au Village de France" de P-L. Menon et R. Lecotté, Edition C. de Bartillat.

Mais, d'où vient ce terme ? En fait, il y a très longtemps, on donnait tellement d'œufs aux Enfants de Chœur (on n'avait pas pu en manger, c'était le Carême) qu'ils jouaient avec. Le jeu consistait d'abord à placer des œufs "buts" en bas d'un plan incliné, puis le joueur faisait rouler un œuf depuis le haut de la planche. Pour gagner, il fallait que l'œuf roulant entrechoque les œufs "buts" sans se casser... D'où le terme de "roulées" qui désigne autant le jeu que la quête des "Chanteriots".

D'autres coutumes existaient :
Lors de la messe des Rameaux, pendant l'Offertoire, tous les hommes sortaient de l'église, levaient la tête en direction du clocher pour observer la girouette. En effet, on dit que le vent (sens et intensité) des Rameaux sera le vent dominant de l'année. On essayait ainsi de déduire quel temps il ferait majoritairement : pluie ou chaleur, sécheresse...
Le Vendredi Saint était aussi jour de jeûne. On ne devait pas faire la lessive ce jour-là, ni toucher à la terre. Les blanchisseuses, les jardiniers, les agriculteurs ne travaillaient donc pas. D'ailleurs, le Vendredi Saint est encore férié dans les départements de l'ex-Alsace-Lorraine. Dans l'église, comme tous les vendredis soir mais avec plus de ferveur, on faisait la procession du Chemin de Croix, s'arrêtant et priant aux 14 étapes.
Et, bien sûr, le matin de Pâques, les enfants vont à la chasse aux œufs et autres friandises que les cloches, à leur retour de Rome, ont déposés dans les jardins. Je me souviens : ma mère me faisait écouter les cloches annonçant la messe de Pâques et me disait : "Va vite voir dans le jardin, les cloches viennent de passer !" Les œufs sont en effet le symbole d'une vie prête à éclore et donc, pour les catholiques, le symbole d'une résurrection, comme celle du Christ. C'est aussi la fin du jeûne du Carême. Pendant 40 jours, les poules ont pondu, de plus, c'est la période où les poules sont le plus prolifiques, avec un œuf en moyenne par jour au lieu d'un tous les deux jours... mais on n'a pas pu consommer les œufs à cause du Carême. On a donc beaucoup trop d'œufs, il faut les utiliser…

A la chasse aux œufs...

Mais en fait, cette coutume est beaucoup plus ancienne dans les traditions païennes. Dans l'Antiquité, les Perses, les Romains et les Égyptiens célébraient le retour du printemps, saison de l'éclosion de la nature, en offrant des œufs peints et décorés. Les œufs symbolisent la fécondité, le renouveau et la création.

Jean-Marc MOREAU.

# VOTRE TEMPS LIBRE

Un petit sudoku pour passer le temps !.... A vos outils : La gomme, Le crayon

Et bon courage à vous ! Pour la résolution de cette grille

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 5 | 9 | 2 | | | 4 | 6 | |
| 3 | | | | 8 | | 7 | | |
| | 6 | | | | 7 | | 3 | 9 |
| | | 6 | 3 | | | | | |
| | | 3 | 1 | | 8 | 2 | | |
| | | | | 2 | 5 | | | |
| 9 | | 1 | | | | | | 7 |
| | 3 | 5 | | | | | 4 | |
| 2 | 7 | | 5 | 6 | | | | 1 |

Solution de la grille de Février :

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 8 | 9 | 6 | 3 | 7 | 5 | 4 | 2 |
| 2 | 7 | 5 | 8 | 1 | 4 | 9 | 3 | 6 |
| 3 | 6 | 4 | 5 | 9 | 2 | 7 | 8 | 1 |
| 4 | 2 | 3 | 7 | 6 | 9 | 8 | 1 | 5 |
| 5 | 1 | 7 | 2 | 4 | 8 | 6 | 9 | 3 |
| 6 | 9 | 8 | 1 | 5 | 3 | 2 | 7 | 4 |
| 7 | 4 | 6 | 3 | 8 | 5 | 1 | 2 | 9 |
| 8 | 3 | 1 | 9 | 2 | 6 | 4 | 5 | 7 |
| 9 | 5 | 2 | 4 | 1 | 7 | 3 | 6 | 8 |

# INFOS PRATIQUES

## NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

**Urgence :**
Pompier 18
Police secours 17
Samu 15

**Pharmacie de Varreddes :** 01 64 33 18 02

**Taxi Ferreira Philippe :** 06 59 33 40 30

**Maison Médicale de garde :**
SOS médecin
35, rue des Cordeliers
08 25 33 36 15 sur rendez vous
Du lundi au vendredi 20h à 00h
Le samedi 12h à 00h
Le dimanche 8h à 00h

**Masseur kinésithérapeute :**
Mr Didelot : 06 71 82 41 91
Mme Castro : 06 59 06 80 82

**Infirmiers (res):**
Mr Carvalho/Mme Zulian/Mme Jolebiewski
01 60 09 37 51
Permanences au cabinet 46, rue Neuve
les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin/Mme Schneider
Mme Laude/Mme Gazeau
01 64 33 72 50
Permanences cabinet 42, rue Victor Clairet
les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

**Kiné**
M Drevet : 06 19 10 70 36

**Pédicure Podologue**
Mr Bismuth : 06 76 63 54 91

**Accueil Social**
**Maison départementale des solidarités**
01 64 36 42 74
**Caisse d'assurance Maladie**
3646

**Urgence sécurité Gaz**
0 800 473 333

**Urgence Electricité (edf- Enedis)**
09 72 67 50 77

**Urgence Eau VEOLIA**
09 69 36 86 24

**Perte ou Vols**
Carte : 08 92 70 57 05
Chèque : 08 92 68 32 08

**Mairie de Varreddes :**
01 64 33 18 42
Lundi, Mardi, Jeudi : 16h à 18h
Mercredi : 10h à 12h
Vendredi : 10h à 12h et 16h à 18h
Samedi : 9h00 à 12h00

**Centre de Loisirs :**
01 60 23 69 90
Période scolaire
- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
Accueil matin : 7h/8h40
Accueil soir : 17h/19h
- Mercredi :
Journée 7h/19h
1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h
Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

- Vacances scolaires :
Journée 7h/19h
1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h
Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

# INFOS PRATIQUES

**La Poste :**
01 60 09 35 13
Heures d'ouverture
Lundi : Fermé
Mardi : 09h15–12h00
Mercredi : 09h15–12h00
Jeudi : 09h15–12h00
Vendredi : 09h15–12h00
Samedi : 09h15–12h00

**Déchetteries :**
- Crégy les Meaux : 01 60 25 12 22
- Meaux : 01 64 33 39 18
- Monthyon : 01 64 36 12 46
- Renseignements : 01 60 24 75 75

**Extra-ménagers**
Collecte des encombrants sur rendez-vous uniquement
Demande à faire en mairie
**Relais Petite Enfance centralisateur**
01 64 35 07 75

**Ecoles**
- Ecole maternelle « Le Grand Chemin »
01 64 34 58 10
- Ecole élémentaire « La Tournoye »
01 64 33 18 97
- Ecole élémentaire de Marcilly
01 64 36 63 62

**Retrouvez Toutes les infos et économie locale sur notre site : WWW.VARREDDES.fr**

**FACEBOOK : VARREDDES, NOTRE VILLAGE**

Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varreddes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : M. Francis Messant.
Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.